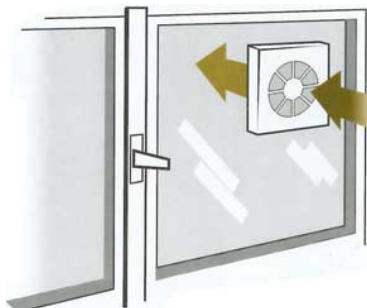


Pour toute pièce dans laquelle sont installées des entrées d'air, ou pour toute pièce fermée, vous devez permettre à l'air de circuler.

Il existe différents types de ventilation qui permettent la circulation de l'air : les aérateurs, la ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la ventilation d'air chaud (V.A.C).

L'aération



Pour choisir un aérateur, déterminez le type d'installation ainsi que le débit de renouvellement de votre pièce.

Il existe différents types d'aérateur : l'aérateur mural pour une évacuation directe, l'aérateur à pression pour une évacuation directe sur conduit long et l'aérateur tube pour une installation entre deux gaines.

Pièces	Renouvellement par heure
W-C	8 à 12
SALLE DE BAINS	6 à 9
CUISINE	6 à 10
BUANDERIE	10 à 15
CAVE	4 à 6
GARAGE	4 à 8

Débit = Volume X NR/Heure (taux de renouvellement)

Exemple : Pour une salle de bains de 6 m², avec une hauteur de 2,5 m, nous obtenons un volume de :

$$6 \times 2,5 \text{ m} = 15 \text{ m}^3$$

Le taux de renouvellement est de $15 \text{ m}^3 \times 9 = 125 \text{ m}^3/\text{h}$

La ventilation mécanique contrôlée (V.M.C)

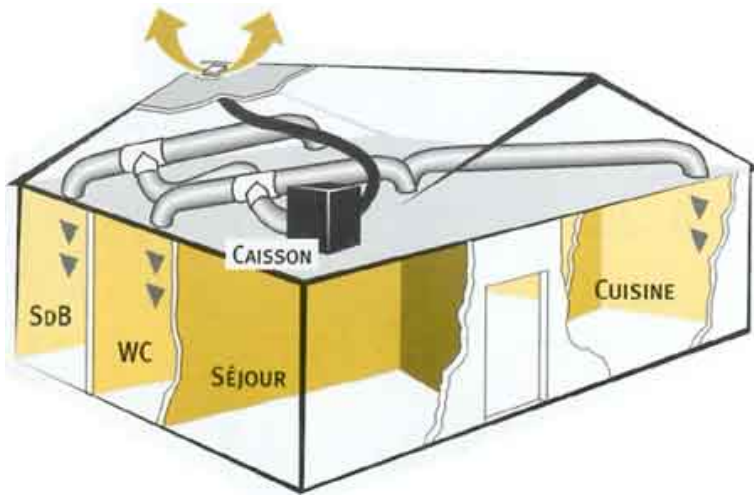
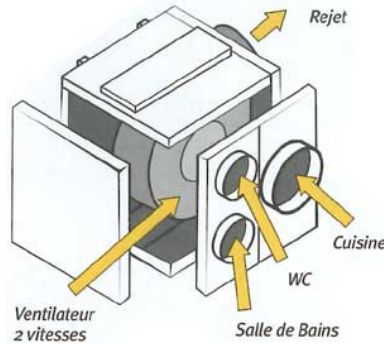
La ventilation mécanique contrôlée permet la circulation de l'air dans la maison à partir des pièces principales (chambres, séjour, salle à manger) dans lesquelles sont installées des entrées d'air, vers les pièces techniques (W-C, salle de bains, toilettes).

L'air qui entre dans les pièces principales circule sous les portes.

La V.M.C. simple flux par caisson centraliseur

Le caisson centraliseur est disposé dans les combles (par exemple), à partir duquel un réseau de gaines arrive aux pièces techniques (W-C, salle de bains, cuisine...).

Plusieurs types d'appareils existent : standart, hygroréglable, isolé, pour hotte de cuisine ou pour chaudière à gaz.



Les bouches motorisées indépendantes (mono V.M.C.)

Placée dans chaque pièce technique, les mono V.M.C. permettent de réaliser une installation V.M.C.

3



La V.M.C. double flux

Le principe est d'associer deux systèmes de ventilation :
 l'extraction de l'air vicié et l'insufflation de l'air neuf.
 Ces deux flux croisés permettent la récupération des calories
 et favorisent ainsi que les économies d'énergies.

La V.M.C est réglementée depuis le 24 mars 1982,
 les débits extraits sont définis dans les tableaux ci-après.

DÉBITS EXTRAITS EXPRIMÉS EN M ³ /H					
Nombre de pièces principales du logement	Cuisine	Salle de bains ou douches commune ou non avec un cabinet d'aisances	Autre salle d'eau	Cabinet d'aisance	
				Unique	Multiple
1	75	15	15	15	15
2	90	15	15	15	15
3	105	30	15	15	15
4	120	30	15	30	15
5 et plus	135	30	15	30	15

NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES	1	2	3	4	5	6	7
Débit total minimal en m ³ /h	35	60	75	90	105	120	135
Débit minimal en cuisine en m ³ /h	20	30	45	45	45	45	45